Exercices de langue : Lecture

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **34 (1905)**

Heft 13

PDF erstellt am: **05.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

7° *a*) Saut en longueur de pied ferme. } Exercices de 5e année.
b) Saut en hauteur avec élan.

V. Exercices de respiration et de marche. — Voir 5e leçon.

8° Exercice 9 de la 5e leçon.

9° Former la colonne de marche. — Faire alterner le pas cadencé et le pas d'école au commandement.

10° *Jeu : Les barres. Manuel*, page 247.

(*A suivre.*) S.

EXERCICES DE LANGUE

LECTURE

La Feuille, III, page 92.

1° Le maître lit cette charmante poésie avec le ton convenable. Les élèves lisent ensuite; au compte rendu, il faut expliquer ou faire découvrir, suivant le cas, le sens de : inconstante haleine, zéphir, aquilon, feuille de rose (symbole de beauté), et feuille de laurier (symbole de gloire).

2° La deuxième partie de la leçon est consacrée à la mise en prose du sens propre de ce morceau. Ce travail est fait oralement d'abord, puis transcrit au tableau noir par un élève. Ce n'est pas une dictée que fait le maître; son rôle est d'interroger, soutenir, diriger et corriger; ses questions s'adressent le plus souvent à tout le cours, et, qu'il se garde bien de ridiculiser une bonne volonté malheureuse. On aura :

La feuille. — *Prose.*

Je suis une pauvre feuille de chêne détachée de ma tige par le dernier orage. Je ne fais que voyager; par un vent faible, je remue doucement sur l'herbe; mais s'il devient fort, je suis emportée dans l'espace, je parcours la campagne, je traverse les forêts et les précipices. Je ne crains rien parce que telle est ma destinée Le vent me dépose enfin dans un fossé où je meurs à côté des feuilles de rose et des feuilles de laurier.

3° Il faut ensuite rechercher le sens symbolique du texte par les mêmes procédés d'interrogation. Ce travail est une collaboration de tous les élèves comme pour le sens propre. On obtiendra :

Cette feuille, c'est l'homme; la tige, c'est Dieu qui l'a mis sur cette terre pour un temps d'épreuves; le vent, c'est la vie. En ce monde, l'homme souffre, se réjouit, pleure, chante, espère ou murmure; il n'est jamais content et heureux. Il n'a rien à craindre s'il accomplit son devoir. Il meurt un jour : riche ou pauvre, maître ou domestique, orgueilleux ou simple, il est

confié à la terre. Mais plus heureux que la feuille, s'il a été fidèle, il vivra éternellement.

1° Récitation. L'un ou l'autre élève, au lieu du mot à mot, devra produire le sens symbolique.

2° Rédaction. Reproduction de l'exercice qui a été écrit au tableau noir (livres ouverts).

Définition des mots indiqués plus haut. Construire des phrases en les employant comme sujets ou comme compléments directs.

3° Dictée en application de la règle de *Tu*, sujet. Ex. : Tu es une pauvre feuille de chêne.. O homme! tu es cette feuille, etc.

4° Grammaire. On peut transcrire la dictée aux deux premières personnes du singulier et du pluriel, aux principaux temps du mode indicatif.

G. GENDRE, *inst.*

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

DES

membres de la caisse de retraite du corps enseignant.

L'assemblée tenue à Fribourg, le 19 juin 1905, compte 23 participants, chiffre bien minime vu les 540 membres faisant partie de la Caisse.

M. Jolion, instituteur à Farvagny, est appelé aux fonctions de président de l'assemblée.

M. Rosset Alexis, instituteur à Prez, souhaite la bienvenue à tous; il retrace en quelques mots l'activité du comité pendant l'année écoulée; il adresse, pour terminer, les plus vifs remerciements à la Direction de l'Instruction publique pour l'important subside versé à la caisse de retraite et pris sur les subventions fédérales.

M. Guillod, secrétaire du comité, présente le rapport écrit sur la marche de la société pendant l'exercice écoulé. C'est un travail concis, clair et substantiel. (Il sera publié dans le *Bulletin pédagogique*). Il aut à son auteur et au zélé comité pour son excellente administration, de vifs applaudissements et les sincères remerciements de l'assemblée.

Les comptes de la caisse de retraite, exercice 1904, sont approuvés à l'unanimité, sur un rapport très élogieux de la commission ad hoc. L'assemblée vote un témoignage de reconnaissance au Caissier pour la manière distinguée dont il remplit sa tâche.

La commission examinatrice des comptes pour 1905 est composée comme suit :

1° M. Mathey, E., à Belfaux. — 2° M. Monnard, F., à Grolley. — 3° M. Maradan, F., à Ecuvillnes.

Vu l'état favorable de la Caisse, l'assemblée propose de demander au Conseil d'Etat de fixer à 30 fr. le montant de la cotisation annuelle pour 1905.

L'ordre du jour appelle ensuite le renouvellement intégral du comité M. Dessazin, à Charmey, décline toute nouvelle réélection et remercie l'assemblée pour le témoignage de confiance qu'elle lui a conféré en l'appelant comme membre du comité. Il prie néanmoins